

## 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de JEVI

Vous êtes cordialement invités à participer à l'assemblée générale annuelle de JEVI qui se tiendra le **mardi, 13 juin** prochain à **13h30**.

C'est un moment privilégié pour en apprendre encore plus sur JEVI, votre centre de prévention du suicide.

Vous êtes **358** personnes à détenir, en tant que membres, le droit de vote à cette assemblée générale et, à ce titre, vous pouvez élire vos dirigeants au conseil d'administration ou même présenter votre candidature pour y siéger (voir la liste des postes en élection en page 2).

Nous souhaitons avoir le privilège de vous rencontrer en grand nombre le 13 juin prochain.

### Avis de convocation Assemblée générale annuelle

**Date:** Le mardi, 13 juin 2017 à 13 h 30

**Lieu:** Conseil central de la CSN - Estrie  
180, Côte de l'Acadie à Sherbrooke  
(stationnement disponible)

S'il vous plaît, veuillez confirmer votre présence d'ici le 9 juin 2017 auprès de : Carah Therrien au 819 564-7349 ou à [preventionsuicide@jevi.qc.ca](mailto:preventionsuicide@jevi.qc.ca).

Veuillez prendre note que le **Rapport annuel 2016-2017** sera disponible sur notre site au [www.jevi.qc.ca](http://www.jevi.qc.ca) après l'assemblée générale annuelle.

## 32<sup>e</sup> édition de la Loterie JEVI sous la présidence d'honneur de D<sup>re</sup> Joelle Hassoun, psychiatre CIUSSS de l'Estrie - CHUS

Saviez-vous que la 32<sup>e</sup> édition de la Loterie JEVI est présentement en cours ?

L'objectif de la présente campagne est de vendre la totalité des 550 billets émis totalisant ainsi un bénéfice brut de 82 500 \$. Les profits de cette campagne contribuent à maintenir les services offerts à l'ensemble de la population desservie par JEVI.

En plus de contribuer à cette cause, les acheteurs de billets courent la chance de gagner l'un des six crédits-voyages du

Club Stan-Buy ou l'un des deux forfaits au Spa Eastman ou 1 chèque-cadeau d'une valeur de 500 \$ du Carrefour de l'Estrie ou 1 chèque-cadeau de 350 \$ du Restaurant La Table du Chef ou 1 chèque-cadeau de 350 \$ du Centre de villégiature Jouvence ou 1 chèque-cadeau de 300 \$ de Marie-Hélène Côté, styliste personnalisée.

Les personnes intéressées peuvent se procurer un billet au coût de 150 \$, soit individuellement ou en groupe, en appelant au 819 564-7349. Toutes les informations sur le site de JEVI au [www.jevi.qc.ca](http://www.jevi.qc.ca). Le tirage aura lieu le mercredi, 7 juin 2017.

*Vous, nos membres, pouvez faire la différence;  
plusieurs billets encore disponibles !*

## Liste des membres du conseil d'administration et des postes en élection

Nom	Fonction	Durée du mandat	Poste en élection
<sup>1</sup> Yan Perreault	Président	Juin 2015 à juin 2018	Non
<sup>2</sup> Michel Thibault	Vice-président	Juin 2014 à juin 2017	Oui
<sup>3</sup> Pascal Cloutier Carrefour jeunesse-emploi de Sherbrooke	Secrétaire-trésorier	Juin 2016 à juin 2019	Non
<sup>4</sup> Gina Bergeron	Administratrice	Juin 2014 à juin 2017	Oui
<sup>5</sup> Richard Caron	Administrateur	Juin 2016 à juin 2019	Non
<sup>6</sup> Jean-Guy Dion	Administrateur	Juin 2014 à juin 2017	Oui
<sup>7</sup> Annick Gauvin	Administratrice	Juin 2015 à juin 2018	Non
<sup>8</sup> Marcel St-Onge	Administrateur	Juin 2016 à juin 2019	Non
<sup>9</sup> Vacant	Administrateur	Juin 2015 à juin 2018	À combler

## Projet d'ordre du jour de la 31<sup>e</sup> assemblée générale annuelle

- Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue du président
- Élection d'un(e) président(e) d'assemblée et d'un(e) secrétaire
- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2016
- Présentation et adoption des rapports 2016-2017
  - États financiers audités au 31 mars 2017
  - Rapport de la présidence
  - Rapport annuel
- Nomination des auditeurs indépendants pour l'année 2017-2018
- Présentation du Plan d'action 2017-2018
- Élection des membres du conseil d'administration
  - Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
  - Présentation des postes vacants et nominations
  - Élections
  - Présentation des membres du nouveau conseil d'administration
- Reconnaissance bénévole
- Divers
- Levée de l'assemblée

# Rôles et responsabilités attendus des administrateurs

Souvent, avant de soumettre leur candidature, les personnes intéressées se demandent quels sont les rôles et responsabilités qu'elles devront assumer à titre d'administrateur. Afin d'éclairer la prise de décision, voici les principaux éléments constituant les rôles et responsabilités d'un administrateur.

Un administrateur doit :

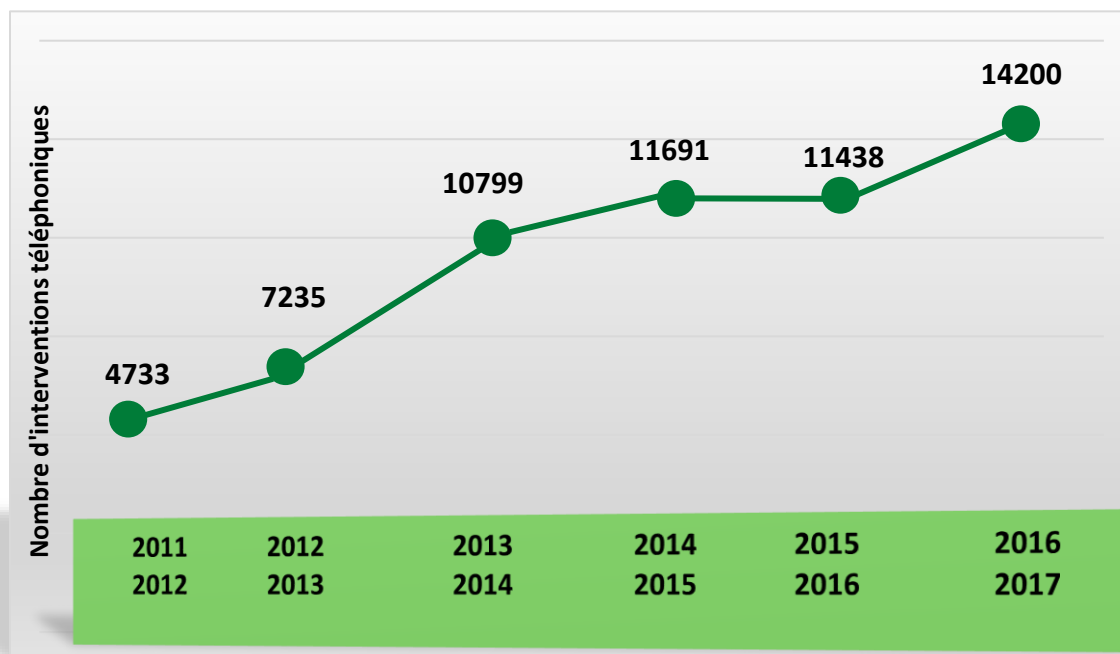
- ✓ Agir comme mandataire de l'organisme, et non pas des membres, et ainsi mettre ses compétences au service de l'organisme.
- ✓ Jouer un rôle de fiduciaire (faire « fructifier » les avoirs de l'organisme); cela implique qu'il a un devoir d'honnêteté, de bonne foi, de loyauté, de prudence et de diligence pour remplir son rôle d'administrateur dans l'intérêt de l'organisme. Quelques exemples d'actions : assister aux réunions, s'impliquer activement, prendre des renseignements, respecter ses engagements, etc.
- ✓ Respecter les lois et règlements en vigueur, la charte et les règlements généraux de l'organisme.
- ✓ S'assurer que les livres, registres et rapports sont tenus régulièrement et, le cas échéant, transmis aux autorités.
- ✓ Mettre un soin raisonnable dans la gestion de l'organisme compte tenu de ses compétences, dans l'esprit de l'expression « agir en bon père de famille » et s'assurer d'une saine gestion administrative de l'organisme.
- ✓ Agir de bonne foi (ce qui peut contribuer à minimiser le nombre de poursuites éventuelles).
- ✓ Inscrire sa dissidence, au moment du vote, s'il ne veut pas s'associer à une décision du CA.
- ✓ Agir dans l'intérêt de l'organisme.
- ✓ Faire primer les intérêts de l'organisme avant ses intérêts personnels.
- ✓ Éviter les abus de pouvoir et respecter les objets inscrits à la charte de l'organisme.
- ✓ Signaler les conflits d'intérêts (réels ou potentiels) lors des réunions du CA ou de l'AGA. Le conflit d'intérêts peut être d'ordre économique, moral, intellectuel, etc.

Besoin d'aide ?  
1 866 APPELLE  
(277-3553)

## Le membership, un geste d'engagement !

Le membership à JEVI est très vivant ! Nous en sommes très heureux. Que vous preniez de votre temps pour compléter le formulaire et nous le retourner, c'est un geste d'engagement envers la prévention du suicide en Estrie. C'est une façon de nous dire : *continuez votre travail, il est important*. Et justement, voyez l'évolution du nombre d'interventions téléphoniques au cours des 6 dernières années !

## Évolution du nombre d'interventions téléphoniques sur 6 ans



*Merci d'être avec nous et de croire que*

*LA VIE...  
C'EST POUR LA VIE*

MRC	CATÉGORIE DE MEMBRES				TOTAL
	Junior	Senior	Corporatif	Honoraire	
Ville de Sherbrooke	-	145	65	8	218
Coaticook	-	6	11		17
Memphrémagog	-	26	11	1	38
Val-Saint-François	-	9	7	1	17
Haut-Saint-François	-	12	5		17
Granit	-	4	12		16
Des Sources	-	3	1		4
Hors région	-	22	4	5	31
<b>Total membres</b>		<b>227</b>	<b>116</b>	<b>15</b>	<b>358</b>

### CATÉGORIES DE MEMBRES

**JUNIOR** - Toute personne âgée de moins de 18 ans. Cette catégorie de membre n'a pas droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

**SENIOR** - Toute personne âgée de 18 ans et plus. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

**CORPORATIF** - Toute organisation ou corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.

**HONORAIRE** - Les membres honoraires sont des personnes rattachées ou non à la corporation, qui ont exercé ou qui exercent une influence particulière sur l'atteinte des buts de la corporation. Ce membre a droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle.